



Y VIVRE DONNE DES AILES

Séance extraordinaire du conseil municipal  
le 5 décembre 2022 à 18 h 30 au 317, rue des Érables

### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
  - 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
  - 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Administration générale
  - 2.1 Adoption du budget 2023;
  - 2.2 Adoption du programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025;
- 3- Période de questions
- 4- Levée de la séance